



Monsieur le Directeur général,

De nombreux services territoriaux ont attiré notre attention ce jour sur la diffusion d'une instruction du SAELSI interdisant sine die l'utilisation de DMP -grenade de désencerclement - de lots importants en attribution en raison d'une potentielle défaillance des bouchons allumeurs.

Cette décision sans plus d'explication à ce stade, et surtout sans perspectives de remplacement, à un moment de fortes tensions sociales, avec des recrudescence de manifestations d'extrême gauche dont la violence n'est pas à démontrer ne manque pas de nous inquiéter, et surtout aboutit à priver globalement les policiers de terrain d'un moyen très utile pour protéger leur intégrité physique dans le contexte national que nous connaissons.

Nous pensons utile que vous puissiez mesurer la portée de cette interdiction pour les services, afin d'entreprendre dans les meilleurs délais la recherche d'une solution alternative pour résoudre cette réelle difficulté.

Avec nos remerciements,

Respectueusement,

Céline BERTHON